



RAPPORT MORAL 2023

**RAYONNEMENT & PÉRENNITÉ
DE LA VÈNERIE**

Tous passionnés, tous donateurs !



Fonds Vènerie



« La vènerie est un fait social « total », dans la mesure où il parle de la vie, de la mort, de la nature, de la sauvagerie, de la tradition, du sacré, des rituels, de l'art, de la spiritualité, de la philosophie et des rapports sociaux. »

Extrait du livre « La chasse à courre. Ses rites et enjeux. »

Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot
Chercheurs au CNRS – Paris, Payot.

Édito

Chers Amis,

La saison 2022/2023 s'est terminée par une nouvelle réconfortante : le 6 avril dernier, la niche parlementaire des députés écologistes, contenant l'interdiction de la chasse le dimanche, s'est soldée par un échec. Ne crions pas victoire, tant nos opposants sont nombreux. Et restons concentrés : pédagogie et éthique, c'est la double exigence à laquelle il nous faut satisfaire pour les temps à venir. Le Fonds Vènerie a l'ambition, grâce aux dons de chacun d'entre vous, d'apporter sa pierre à cet édifice.

En 2022,

- ▶ Plus de 1 000 donateurs (une augmentation de 35% par rapport à 2021) ont soutenu les actions du Fonds Vènerie, auxquels nous exprimons notre reconnaissance.
- ▶ Béryl Moizard a succédé en tant que délégué général du Fonds à Isabelle Mouret de Lotz, qui, après dix ans de fidèles services, se consacre à d'autres responsabilités. Béryl assure la coordination des actions du Fonds Vènerie (lien avec les donateurs, recherche de fonds, instruction des projets soutenus).
- ▶ Vous avez maintenant la possibilité de mensualiser votre don sur notre site internet fonds-venerie.org.
- ▶ Les administrateurs du Fonds Vènerie, soutenant cette nouvelle dynamique, sont intervenus personnellement auprès de nombreux maîtres d'équipages, dont l'engagement est la pierre angulaire de notre réussite.

- ▶ L'aide d'une agence de communication spécialisée dans le secteur philanthropique fut décisive dans l'augmentation du nombre de donateurs. Seules des actions ciblées et personnalisées, davantage exigeantes en temps et en moyens, permettent de nous faire connaître.

Votre générosité et vos dons sont vitaux pour assurer la pérennité de la chasse à courre que nous aimons tant, ainsi que pour réaliser l'ensemble des projets qui nous tiennent à cœur. Il n'y a pas de petit don, il y a simplement cette volonté d'appartenir à la communauté des donateurs de la vènerie.

Maîtres d'équipage, présidents, boutons, amis et suiveurs, nous sommes tous concernés ! Sans vous, nous y arriverons peut-être ; avec vous, nous y arriverons sûrement.

Un grand merci aux donateurs de 2022...ainsi qu'aux futurs contributeurs.

Nous comptons sur vous tous en 2023.

Il n'y a jamais eu de meilleur moment pour nous rejoindre :

DEVENEZ DONATEURS !

Bruno Cheuvreux
Président du Fonds Vènerie

Le Manifeste du Fonds Vènerie

Nous tous, ruraux, forestiers, chasseurs, veneurs, amoureux de la nature, acteurs des territoires, nous sommes, ensemble, une communauté liée dans notre diversité par une passion commune.


Tous en mission, tous engagés, nous agissons pour que la vènerie perdure !

La chasse à courre est porteuse de valeurs immuables toujours contemporaines, parce qu'elle est l'écho de notre histoire, parce qu'elle est portée par une vision équilibrée de la relation intime et harmonieuse entre l'Homme et la Nature, parce qu'elle se transmet de génération en génération tout en attirant de nouveaux passionnés. Son implication dans la vie rurale, les liens intergénérationnels et sociaux qu'elle développe, son rôle dans les territoires, sa préservation de métiers et de savoir-faire traditionnels et ruraux confèrent à la vènerie toute sa légitimité dans le monde actuel.

La raison d'être du Fonds Vènerie est d'agir pour défendre et promouvoir la vènerie, son utilité et ses spécificités souvent méconnues. C'est pourquoi, à travers quatre axes, le Fonds Vènerie soutient toute action qui assure le rayonnement de la chasse à courre, qui informe sur cette activité cynégétique unique et qui met en valeur l'engagement avec lequel les acteurs de la vènerie vivent cette passion.

- ➔ Participer à la défense et à la compréhension de notre mode de chasse, par des publications et des actions de **communication** ciblées destinées
 - ▶ aux médias régionaux et nationaux,
 - ▶ aux élus et administrations diverses,
 - ▶ aux organisations agricoles, équestres, canines...,
 - ▶ aux équipages et aux veneurs.
- ➔ Assurer la **formation** de tous les veneurs (cavaliers, piqueux, suiveurs,...) au bien-être des chiens et des chevaux dont nous avons la responsabilité.
- ➔ Mettre en valeur la vènerie dans notre **patrimoine culturel**, à travers les arts où elle est représentée : peinture, sculpture, musique, littérature...
- ➔ Agir en faveur de **l'écologie**
 - ▶ en préservant ou en restaurant la biodiversité,
 - ▶ en facilitant la libre circulation des animaux sauvages,
 - ▶ en favorisant l'équilibre agro-sylvo-cynégétique,
 - ▶ en partageant la connaissance des territoires.

POUR TOUTES CES MISSIONS, LE FONDS VÈNERIE A BESOIN DE FINANCEMENT. VOTRE DON, CELUI DE VOTRE ENTREPRISE, VOTRE LEGS SONT NÉCESSAIRES.



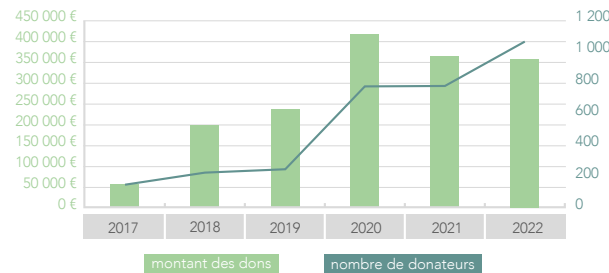
« La saison dernière, j'ai pu faire ma première saison en qualité de membre d'un équipage ! J'en avais rêvé longtemps ; entrant dans la vie active, j'ai pu le faire. Quel bonheur ! la vènerie doit perdurer longtemps ; pour y contribuer, j'ai versé un don de 50€ au Fonds Vènerie. »

Charlotte, 26 ans, gilet d'un équipage de cerf en Picardie

Chiffres clés 2022

Grâce à vos dons, la vènerie a pu rayonner et se rendre toujours plus visible au cours de l'année 2022. Chaque don compte, peu importe son montant. Chaque Euro récolté contribuera à la défense et à la promotion de la chasse à courre dans une société où elle est régulièrement placée sous les projecteurs de l'actualité et où sa pratique « interroge » nos contemporains.

Montant des dons & nombre de donateurs - évolution annuelle



Profil des donateurs

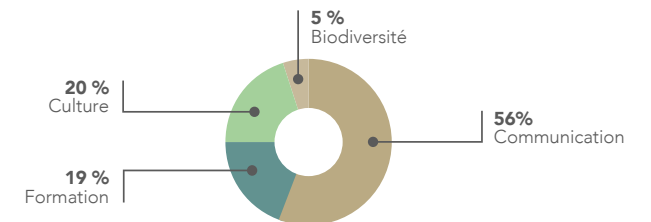
Catégorie	Nombre	Montant de la collecte	Don moyen
Bienfaiteurs (> 1 000€)	110	240 545 €	2 189 €
Donateurs (< 1 000 €)	803	109 575 €	136 €
Amis de la vènerie (< 30 €)	104	2 105 €	20 €
Total	1 017	352 225 €	346 €

« J'ai participé aux ateliers du cavalier-veneur en septembre. Nous étions près de cent veneurs, et cinq formateurs m'ont aidé à prendre conscience de tout ce que je pouvais faire pour prendre soin de mon cheval avant, pendant et après la chasse. Cette formation est délivrée gratuitement à ses participants grâce au financement du Fonds Vènerie ; j'ai donc décidé, pour la première fois cette année, d'y apporter ma contribution. Elle est sans doute modeste, mais ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières. »

Didier, 43 ans, bouton d'un vautrait en région Centre

Le nombre de donateurs a augmenté de façon significative ; c'est le signe d'une prise de conscience des enjeux par un grand nombre de veneurs et de sympathisants dans toute la France et ce quel que soit l'animal chassé. Cette dynamique doit se poursuivre en 2023. Chacun doit avoir conscience de la nécessité de sa participation.

Affectation des dons en 2022



Comment vos dons sont-ils employés ? (chiffres 2022)

→ Communication

▶ RELATIONS PUBLIQUES

Aspect primordial pour la défense et la promotion de notre passion, l'équipe permanente est renforcée régulièrement par des professionnels pour nous accompagner dans notre démarche. Notre communication étant très ciblée, elle nécessite temps et moyens, qu'il s'agisse d'influenceurs (presse), de relais d'opinion ou de décideurs (élus).

Communication politique : 35 000 €

Équipe de communication de la Société de Vènerie : 60 000 €

▶ AJV : vivier de futurs veneurs, l'Association des Jeunes Veneurs permet de promouvoir la chasse à courre parmi les nouvelles générations et d'en assurer ainsi la continuité - 5 400 €

▶ VIDEO, INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX

Média d'excellence sur les réseaux sociaux, la vidéo permet d'intéresser un large public à notre sujet, très éloigné de leur quotidien. La qualité des vidéastes qui apportent leur contribution garantit l'impact de nos messages auprès d'une communauté élargie.

Adrien Adam, influenceur, créateur de la chaîne YouTube Pas Végan (2 640 000 vues) : 15 000 €

Site internet, actualisation et référencement : 12 000 €

Animation de la communauté en ligne : 5 000 €

▶ EVENEMENTS

L'organisation de rassemblements autour de notre passion permet à la fois d'en réunir les membres et de promouvoir notre mode de chasse.

Nature & Vènerie en fête, fête de la Sange, Game Fair : 2 400 €

Championnat de France du Cheval de chasse : 12 600 €

→ Formation

▶ Ateliers du cavalier veneur : depuis 2016, plus de 1 000 veneurs ont été formés à une meilleure connaissance du cheval - 5 000 €

▶ Journée cavaliers-équipage : avec leurs propres montures, au sein de leurs équipages, les veneurs sont conseillés sur les rapports qu'ils ont avec leur cheval - 3 900 €

▶ Ateliers du chien de vènerie : afin de mieux connaître nos chiens, formation autour de quatre thèmes : le chenil, la santé du chien, l'élevage et les performances à la chasse - 7 300 €

▶ ACACED : destinée à ceux qui s'occupent de nos chiens et de nos chevaux, cette certification permet de veiller à la sécurité de nos chiens, de préserver leur santé et d'assurer leur bien-être au quotidien - 15 000 €

▶ Tatoueurs : 4 400 €

→ Culture

La chasse à courre doit rayonner en dehors de ses frontières et s'adresser au grand public dans des lieux où il est pertinent pour elle d'apparaître. De par son histoire, la vènerie est fortement représentée dans notre patrimoine culturel, à travers différents arts : peinture, sculpture, musique, littérature...

▶ Enregistrement du disque du Débouché de Paris : 2 000 €

▶ Embellissement des salles dédiées à la vènerie au château de Chantilly : 5 000 €

▶ Exposition de Céline Anaya Gautier en 2024 : 15 000 €

▶ Supplément Culture de la revue Vènerie, consacré au chevreuil : 24 000 €

▶ Championnat de France de Trompe de chasse : 3 420 € Le championnat récompense les meilleurs sonneurs et permet ainsi tant de les valoriser que de maintenir un niveau exigeant. Un disque a été édité à la suite du championnat, regroupant les plus belles performances de cet instrument créé pour la vènerie.

→ Biodiversité

▶ A la suite de la création d'un biocorridor au-dessus de l'autoroute A1 en forêt d'Ermenonville, le Fonds Vènerie a aidé à la réalisation d'un reportage valorisant ces passages essentiels pour la préservation de la faune - 6 000 €

▶ Soutenir la vènerie du lapin en accompagnant la création de garennes : 4 800 €

L'AFFECTATION DES DONS EST CONTRÔLÉE ET VALIDÉE PAR LES ADMINISTRATEURS DU FONDS VENERIE, ET PAR UN COMMISSAIRE AU COMPTE, TOUS DEUX INDEPENDANTS.

« Le Fonds Vènerie doit, grâce à l'engagement de veneurs passionnés, consolider sa capacité de soutien financier à la chasse à courre pour qu'elle affirme la modernité de ses liens avec notre époque. »

Bruno Cheuvreux , Président du Fonds Vènerie

« J'ai chassé toute ma vie dans ma belle lande bretonne. Ces dernières années, la Société de Vènerie m'a fait prendre conscience de la détermination des mouvements qui nous sont hostiles, et de la détermination qu'elle mettait à lutter contre leurs agissements. Il m'est apparu qu'il était de mon devoir de donner à nouveau au Fonds Vènerie, ce que je n'avais pas fait depuis trop longtemps. »

Hubert, 76 ans, chasse le lièvre en Bretagne



Questions ? Réponses !

Pourquoi donner au Fonds Vènerie ?

Les associations qui contribuent à la vitalité de la vènerie ont des moyens limités. Comparée aux budgets de nos opposants qui se comptent en millions d'Euros, la vènerie dispose de revenus modestes : quelques centaines de milliers d'Euros.

Par exemple, les cotisations de l'Association des équipages et de l'Association des veneurs ne sont pas suffisantes pour mener à bien les actions de promotion et de défense indispensables. Le Fonds Vènerie leur apporte environ un tiers de leurs ressources.

L'actualité de ces dernières saisons oblige la chasse à courre à anticiper les attaques à venir. Aujourd'hui, il faut se préparer et avoir les moyens financiers et humains pour répondre à une éventuelle crise majeure. Des experts (communicants, juristes et avocats) et des outils nouveaux aideront la vènerie à mieux se faire comprendre.

Combien y a-t-il de donateurs ?

En 2022, on dénombre plus de 1 000 donateurs. Si l'on estime qu'il existe en France environ 10 000 membres d'équipage et près de 100 000 sympathisants, nous devons encore énormément progresser ! D'autre part, 30 000 abonnés à la newsletter, la Lettre des Amis de la Vènerie, sont attachés à notre passion. Le Fonds Vènerie sait pouvoir compter sur leur mobilisation future.

Quels sont les avantages fiscaux d'un don au Fonds Vènerie ?

Les dons des particuliers sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu (IR), dans la limite de 20% du revenu imposable.

Le Fonds Vènerie reçoit également les dons des entreprises. Dans ce cas, l'entreprise donatrice bénéficie de 60% de réduction de l'impôt des sociétés (IS), dans la limite de 5% du CA de l'entreprise.

Comment le Fonds Vènerie choisit-il de soutenir des actions ?

Le Fonds Vènerie soutient les actions qui assurent le rayonnement et la pérennité de la chasse à courre. Il dote celles qui œuvrent autour des thèmes de la défense de la vènerie, de la communication, de la formation, de la culture et de la biodiversité.

Pourquoi soutenir des actions de communication ?

Le manifeste du Fonds Vènerie précise les moyens d'assurer le rayonnement de la vènerie. Des actions sont entreprises auprès des journalistes des média régionaux et nationaux (presse, télévision, radio...). La vènerie est désormais aussi très active sur les réseaux sociaux – Facebook, Instagram, Twitter – où, face à nos opposants qui ne désarment pas, nous réussissons à faire entendre la vérité.

D'autres actions sont menées à l'attention des élus. Ils sont trop souvent sollicités par nos détracteurs et il est crucial de faire connaître les fondamentaux de la chasse à courre pour qu'ils en comprennent les enjeux réels sur la biodiversité, le bien-être animal et la ruralité.

Faire un don ou un legs en 2023

En 2023, le Fonds Vènerie a, plus que jamais, besoin de chacun de nous pour mener à bien ses projets liés à la défense de la vènerie, à la communication, la formation, la culture et l'écologie. Votre don nous est précieux. Il bénéficie, sous certaines conditions, d'une déduction fiscale.

Plusieurs solutions vous sont proposées pour effectuer votre don :

CARTE BANCAIRE

Via le site : www.fonds-venerie.org

vous recevrez un reçu fiscal, sauf si vous décidez de rester anonyme

CHÈQUE

à l'ordre du Fonds Vènerie, envoyé à

Fonds Vènerie - 79 rue des Archives - 75003 Paris

le reçu fiscal ne sera envoyé que sur demande ;

pour le recevoir, joignez à votre chèque le bon de souscription à télécharger sur www.fonds-venerie.org

VIREMENT

sur le compte du Fonds Vènerie

IBAN : FR76 3000 4007 7300 0101 0521 849

BIC : BNPAFRPPBY

en mentionnant dans l'intitulé du virement : DON FV + votre nom

prévenir de votre virement et de votre souhait de recevoir un reçu fiscal

par mail à contact@fonds-venerie.org

le reçu fiscal ne sera envoyé que sur demande

DÉDUCTIONS FISCALES

- ➔ Les dons des particuliers sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu (IR), dans la limite de 20% du revenu imposable.
- ➔ Le Fonds Vènerie reçoit également des dons des entreprises. Dans ce cas, l'entreprise donatrice bénéficie de 60% de réduction de l'impôt sur les sociétés (IS), dans la limite de 5% du CA de l'entreprise.
- ➔ S'il s'agit d'un legs, le Fonds Vènerie, de par son statut, est exonéré de tout droit de mutation à titre gratuit, autrement dit de tout droit de succession.

Vous pouvez également consentir un legs ou une libéralité (un usufruit, par exemple) au profit du Fonds Vènerie qui ne supportera aucune fiscalité. C'est aussi vrai si vous avez l'intention de consentir à des tiers des legs particuliers. En cette hypothèse, il est possible de trouver des solutions gagnant-gagnant pour éviter les droits de succession à 60% au profit de ces légataires particuliers

Pour toute information, contactez :

Béryl Moizard – Délégué général

bmoizard@fonds-venerie.org

+33 (0)6 14 24 57 74

MERCI D'AVANCE POUR VOTRE DON !

« La vènerie représente une part significative de notre patrimoine culturel. Littérature, peinture, sculpture, musique, architecture, et même la photographie maintenant ; elle a inspiré et inspire tous les arts. La préservation de ce patrimoine est un impératif pour sa transmission aux générations futures. Je donne régulièrement, au Fonds Vènerie pour contribuer aux actions qu'il entreprend en ce sens. »

Marie, 54 ans, bouton d'un équipage de chevreuil en Aquitaine





Fonds Vénèrie

Tous passionnés, tous donateurs !

www.fonds-venerie.org

79 rue des Archives – 75003 Paris | 01 47 53 93 93 | fonds.venerie.fr@gmail.com

Siège social 60 rue des Archives – 75003 Paris

Fonds de dotation Vénèrie, régi par la loi du 4 août 2008, déclaré le 7 mars 2011 et publié au JO du 2 avril 2011

